

# CITES INTERCULTURELLES

## VERS UN MODELE D'INTEGRATION INTERCULTURELLE

*Texte coordonné par Phil Wood, Editions du Conseil de l'Europe, avril 2010*

- Le programme des **Cités interculturelles**, action conjointe de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe, vise à développer un modèle sur lequel fonder les politiques d'intégration au niveau municipal. Il est unique par son ampleur et son approche.
- Par « interculturelisme », on entend la promotion de politiques et de pratiques qui encouragent les échanges, la compréhension et le respect entre cultures et populations différentes.
- « Cités interculturelles » est né du Livre blanc sur le dialogue interculturel (2008).
- 11 villes d'Europe, dont **Neuchâtel**, ont été sélectionnées pour examiner les méthodes pouvant être appliquées sur le terrain.
- La plupart des villes d'Europe vont se trouver confrontées à la diversité culturelle. Le programme des Cités interculturelles mise sur elles. Il part du principe que l'accroissement de l'immigration et de la diversité ethnique constitue non seulement un important défi, mais aussi une grande chance, que les villes peuvent et doivent saisir.
- Le but de cet ouvrage est de susciter le débat et de recueillir des réactions critiques.
  
- L'ouvrage présente les différentes approches municipales de la diversité (de l'absence de politique à l'interculturalisme), les conditions préalables à une approche interculturelle, ainsi que le concept de « prisme interculturel ».
- Il propose un processus de **stratégie municipale interculturelle**, en 10 étapes. Le domaine de **l'éducation**, notamment, peut faire l'objet de projets pilotes allant dans le sens de l'interculturalisme.
- Pour chacune des 10 étapes présentées, des **exemples** vécus par les villes du réseau des Cités interculturelles sont décrits.
  
- Concernant le **rôle de l'école**, les questions à se poser peuvent être les suivantes : l'expérience scolaire aide-t-elle les jeunes à nouer des relations interculturelles, ou renforce-t-elle la séparation entre cultures ? Le développement de compétences interculturelles fait-il partie du programme scolaire ? Les enseignants ont-ils reçu une formation aux compétences interculturelles ?
- Des exemples **d'actions** sont proposés.
- Enfin, cet ouvrage dresse une liste d'**indicateurs de l'interculturalisme** (facteurs objectifs / facteurs subjectifs) qui peut être utile pour faire le point.
- Les **réussites** sont présentées, notamment les **outils méthodologiques** élaborés dans le cadre de ce programme.
  
- Les idées et expériences issues de 2 ans de travail avec les villes pilotes servent de base théorique et pratique à la poursuite du programme des Cités interculturelles.